



DE ROUBAIX-TOURCOING



LE DEBAT DE LA CHAMBRE ET LA FIN DE LA GREVE

La Chambre a commencé, hier, le grand débat sur les grèves et la nationalisation des chemins de fer.

Le fait important de la journée, est le dépôt par le gouvernement, du projet de loi sur le nouveau régime des chemins de fer, projet qui a été renvoyé à la Commission des Travaux publics...

Le débat de la Chambre s'est trouvé un peu allégé par suite du dépôt de la loi sur l'assurance obligatoire de la vieillesse, du moins un achèvement important vers cette réforme.

La thèse ouvrière a été soutenue hier à la tribune par Durafour, comme elle le sera aujourd'hui par Cadot et par Lebas...

Ces camarades sont prêts à travailler dans l'ordre, mais ils demandent la sécurité dans le travail, pendant trente ans, les syndicats ont dû arracher, aux patrons des améliorations au sort des ouvriers...

La discussion se prolongera, aujourd'hui et demain sans doute, mais d'ores et déjà, la Chambre a constaté la nécessité de sauvegarder l'indépendance syndicale...

Les camarades sont prêts à travailler dans l'ordre, mais ils demandent la sécurité dans le travail, pendant trente ans, les syndicats ont dû arracher, aux patrons des améliorations au sort des ouvriers...

A LA CHAMBRE

Les Interpellations sur les Grèves

La première journée du débat

Paris, 18 mai. — La séance est présidée par M. Raoul PERET.

M. LE TROQUER, ministre des Travaux publics, dépose le projet relatif au nouveau régime des chemins de fer.

M. MILLERAND, président du Conseil, déclare qu'il est aux ordres de la Chambre et la discussion immédiate est ordonnée.

M. TAITTINGER, député de la Charente, premier interpellateur, fait une charge violente contre la C. G. T. Il fait l'éloge des volontaires et se plaint de la mollesse du gouvernement...

M. MILLERAND. — Je n'ai pas eu à répondre parce que ce n'est pas ma place.

M. DURAFOUR, député radical-socialiste de la Seine, prend ensuite la parole.

M. DURAFOUR démontre, toujours au milieu des mêmes difficultés pour se faire entendre, que le projet de nationalisation des chemins de fer de la C. G. T., dont la réalisation a été poursuivie par les grévistes, est une chose parfaitement claire et réalisable.

M. MILLERAND. — Ce n'est pas, dit-il, une formule vague, comme l'a prétendu le président du Conseil.

M. DURAFOUR termine son discours en disant qu'il n'est pas possible de gouverner la France contre les organisations ouvrières.

M. ROLLIN conteste que le mouvement actuel est un mouvement corporatiste.

M. DURAFOUR rétorque que les grévistes avaient des raisons profondes.

M. ROLLIN termine son discours en disant qu'il n'est pas possible de gouverner la France contre les organisations ouvrières.

M. ROLLIN conteste que le mouvement actuel est un mouvement corporatiste.

M. DURAFOUR rétorque que les grévistes avaient des raisons profondes.

M. ROLLIN termine son discours en disant qu'il n'est pas possible de gouverner la France contre les organisations ouvrières.

M. DURAFOUR rétorque que les grévistes avaient des raisons profondes.

M. ROLLIN termine son discours en disant qu'il n'est pas possible de gouverner la France contre les organisations ouvrières.

En attendant la Décision DU Comité Confédéral National

Paris, 18 mai. — C'est dans les salons du Globe, boulevard de Strasbourg, que s'ouvrira demain matin, 19 mai, le retour du Comité confédéral national...

L'ordre de reprise de la Fédération de l'Eclairage

Paris, 18 mai. — L'ordre de reprise du travail a été envoyé, hier soir, par le bureau fédéral de l'éclairage et des forces motrices...

Le bureau fédéral considérant : 1. Sur la lecture de deux lettres émanant des camarades cheminots emprisonnés et du secrétaire général Midol...

Pour ce matin, à la salle Wagram, environ dix mille ouvriers ont employé du gaz et de l'électricité ont continué le fin de la grève.

L'ordre du jour de reprise présenté par le Comité Confédéral, a été voté à l'unanimité moins trois voix.

La solidarité internationale

Paris, 18 mai. — La Confédération Générale du Travail a reçu hier deux télégrammes qui nous reproduisent ci-dessous : Madrid, 18 mai. — Joubaux, secrétaire de la C. G. T.

L'ordre du jour voté avant-hier soir, à La Paix et qui nous avons publié dans notre numéro d'hier, a déjà porté ses fruits.

Situation inchangée dans le bâtiment, les métaux et les tramways. Une vingtaine d'ouvriers de transports qui travaillent encore avant-hier, se sont mis en grève hier matin.

A TOURCOING Le mouvement continue dans le calme

Situation inchangée dans le bâtiment, les métaux et les tramways. Une vingtaine d'ouvriers de transports qui travaillent encore avant-hier, se sont mis en grève hier matin.

A LA POPULATION Sous ce titre, les Bourses du Travail de Roubaix, Tourcoing et Lannoy, ont fait publier dans la région l'affiche ci-dessous :

A TOURCOING Le mouvement continue dans le calme

Situation inchangée dans le bâtiment, les métaux et les tramways. Une vingtaine d'ouvriers de transports qui travaillent encore avant-hier, se sont mis en grève hier matin.

A LA POPULATION Sous ce titre, les Bourses du Travail de Roubaix, Tourcoing et Lannoy, ont fait publier dans la région l'affiche ci-dessous :

A TOURCOING Le mouvement continue dans le calme

Situation inchangée dans le bâtiment, les métaux et les tramways. Une vingtaine d'ouvriers de transports qui travaillent encore avant-hier, se sont mis en grève hier matin.

CHEZ LES MINEURS

Aux Ouvriers mineurs et similaires

CAMARADES,

La C. G. T. vous a demandé d'appuyer le mouvement de grève des cheminots et touchant à la nationalisation des chemins de fer.

Le Gouvernement et les patrons publics ont réagi par la déposition d'un projet de loi...

En vertu des pouvoirs qui lui ont été donnés par le Conseil d'administration de notre Syndicat, ET EN ACCORD AVEC LA FEDERATION NATIONALE DES TRAVAILLEURS DU SOUS-SOL...

Le Conseil d'administration de notre Syndicat, ET EN ACCORD AVEC LA FEDERATION NATIONALE DES TRAVAILLEURS DU SOUS-SOL...

Le Conseil d'administration de notre Syndicat, ET EN ACCORD AVEC LA FEDERATION NATIONALE DES TRAVAILLEURS DU SOUS-SOL...

Le Conseil d'administration de notre Syndicat, ET EN ACCORD AVEC LA FEDERATION NATIONALE DES TRAVAILLEURS DU SOUS-SOL...

Le Conseil d'administration de notre Syndicat, ET EN ACCORD AVEC LA FEDERATION NATIONALE DES TRAVAILLEURS DU SOUS-SOL...

Le Conseil d'administration de notre Syndicat, ET EN ACCORD AVEC LA FEDERATION NATIONALE DES TRAVAILLEURS DU SOUS-SOL...

Le Conseil d'administration de notre Syndicat, ET EN ACCORD AVEC LA FEDERATION NATIONALE DES TRAVAILLEURS DU SOUS-SOL...

Le Conseil d'administration de notre Syndicat, ET EN ACCORD AVEC LA FEDERATION NATIONALE DES TRAVAILLEURS DU SOUS-SOL...

Le Conseil d'administration de notre Syndicat, ET EN ACCORD AVEC LA FEDERATION NATIONALE DES TRAVAILLEURS DU SOUS-SOL...

Le Conseil d'administration de notre Syndicat, ET EN ACCORD AVEC LA FEDERATION NATIONALE DES TRAVAILLEURS DU SOUS-SOL...

Le Conseil d'administration de notre Syndicat, ET EN ACCORD AVEC LA FEDERATION NATIONALE DES TRAVAILLEURS DU SOUS-SOL...

Le Conseil d'administration de notre Syndicat, ET EN ACCORD AVEC LA FEDERATION NATIONALE DES TRAVAILLEURS DU SOUS-SOL...

Le Conseil d'administration de notre Syndicat, ET EN ACCORD AVEC LA FEDERATION NATIONALE DES TRAVAILLEURS DU SOUS-SOL...

Le Conseil d'administration de notre Syndicat, ET EN ACCORD AVEC LA FEDERATION NATIONALE DES TRAVAILLEURS DU SOUS-SOL...

Le Conseil d'administration de notre Syndicat, ET EN ACCORD AVEC LA FEDERATION NATIONALE DES TRAVAILLEURS DU SOUS-SOL...

LES DEFENSEURS DE MAUBEUGE

sont tous ACQUITTÉS

Paris, 18 mai. — Le Conseil de Guerre a rendu à 18 h. 35 son jugement dans le procès de Maubeuge.

Tous les accusés sont acquittés. Ils étaient au nombre de sept : le général Fournier, le général Ville, le colonel Charlier, le commandant Méglin, le commandant Leroux, le capitaine Renaud, le capitaine Saulnier d'Anchald.

Le général Fournier a été déclaré innocent par le Conseil de Guerre.

Le général Fournier a été déclaré innocent par le Conseil de Guerre.

Le général Fournier a été déclaré innocent par le Conseil de Guerre.

Le général Fournier a été déclaré innocent par le Conseil de Guerre.

Le général Fournier a été déclaré innocent par le Conseil de Guerre.

Le général Fournier a été déclaré innocent par le Conseil de Guerre.

Le général Fournier a été déclaré innocent par le Conseil de Guerre.

Le général Fournier a été déclaré innocent par le Conseil de Guerre.

Le général Fournier a été déclaré innocent par le Conseil de Guerre.

Le général Fournier a été déclaré innocent par le Conseil de Guerre.

Le général Fournier a été déclaré innocent par le Conseil de Guerre.

Le général Fournier a été déclaré innocent par le Conseil de Guerre.

Le général Fournier a été déclaré innocent par le Conseil de Guerre.

Le général Fournier a été déclaré innocent par le Conseil de Guerre.

Le général Fournier a été déclaré innocent par le Conseil de Guerre.

Le général Fournier a été déclaré innocent par le Conseil de Guerre.

Ces cheminots n'étaient pas en grève

Paris, 18 mai. — A la suite d'une active surveillance des inspecteurs de la Sûreté ont été arrêtés par voie de marchandises, 23 employés à la gare de Lyon...

Une voix dans les ruines

Paris, 18 mai. — Une voix s'élève dans les ruines de la ville de Calais, au moment où l'on commence à reconstruire...

Le rapide Calais-Bâle va être rétabli

Paris, 18 mai. — On nous communique la note suivante : A partir du 21 mai, un train rapide partira de Calais-Merintine à 15 heures 30 de vendredi...

Les réunions

Paris, 18 mai. — Les réunions des groupes communistes ont eu lieu hier soir à Paris...

Corrida tragique

Madrid, 18 mai. — Le plus populaire parmi les toreros d'Espagne, José Gomez, dit Joco-lito, a été tué au cours d'une corrida donnée à Talavera de la Reina...

LES TRAVAILLEURS

DES VOLONTAIRES ONT ETE VICTIMES

Paris, 18 mai. — Hier soir, à 30 h. 30, un grave accident s'est produit au dépôt des machines de la Compagnie P.-L.-M., 1, rue des Chénobles.